



FORMATION DU PERSONNEL : MAÎTRISER VOS PROPRES MOYENS DE SECOURS – INCP07

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT, habitation et ICPE)

Formation pratique - 10 personnes maximum

Formation obligatoire



Le Code du travail (Art. R 4141-2) et le Code de la construction et de l'habitation (règlement de sécurité incendie) imposent notamment aux employeurs et exploitants de former le personnel à l'utilisation des moyens de secours et sur la conduite à tenir en cas d'incendie et d'accident. Cette formation permet de connaître et de savoir utiliser les moyens de secours existants au sein de votre/vos établissement.s.



PROGRAMME

Le feu et la prévention

- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Le contexte réglementaire

Protection, alarme et alerte des secours

- La protection individuelle face à un incendie
- Les différents moyens de secours
- Prévenir et accueillir les secours

Exercice d'évacuation sur site

- La procédure d'évacuation du site
- Organisation d'un exercice d'évacuation
- Débriefing en salle

Combattre un début d'incendie

- Les classes de feux
- Les différents types d'extincteurs
- La manipulation des différents types d'extincteurs
- Exercice pratique sur simulateur d'incendie (bac à feu réel)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le mécanisme de développement d'un feu
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Identifier les moyens de secours existants dans votre/vos établissement.s
- Savoir agir devant un début d'incendie en utilisant ces moyens de secours
- Savoir procéder à l'évacuation en appliquant les consignes
- Manipuler un extincteur



PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel et/ou du service de sécurité incendie



DURÉE

1/2 journée de formation

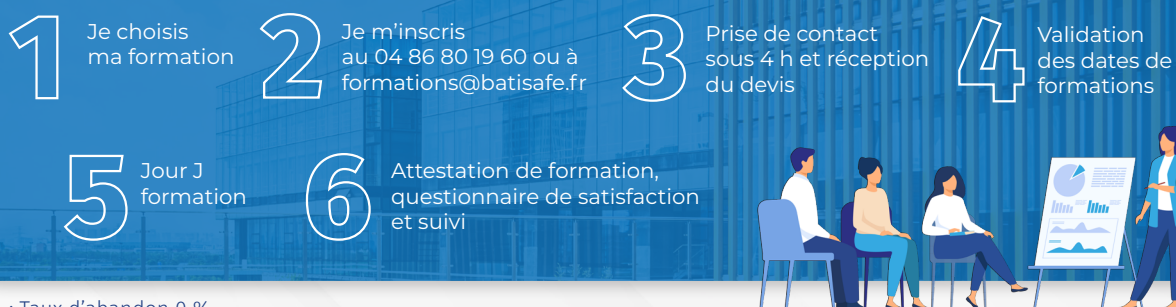
Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée

Laura NARROS

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra/Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	590 € HT
Inter	2 jours	950 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel		
Intra/Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	750 € HT
Inter	2 jours	1100 € HT
Inter	3 jours	1 650 € HT
Intra	sur demande	

38
formations

213
personnes formées
en 2020

100%
de stagiaires satisfaits
en 2020

8,9/10
de satisfaction
en 2020